

COVID19 – message du Doyen Thierry Cabioc’h aux étudiants de l’UFR SFA

Le 08 avril 2020

Chère étudiante, cher étudiant,

J’espère tout d’abord que vous et vos proches vous portez aussi bien que possible dans cette situation exceptionnelle.

Je me permets de vous écrire aujourd’hui pour vous donner quelques informations après ces trois premières semaines de confinement.

La continuité pédagogique est aujourd’hui assurée par les différentes équipes pédagogiques de la faculté des sciences. Dans la mesure où vous bénéficiez d’un environnement adapté (connexion internet, ordinateur, lieu de vie, ...), vous pouvez poursuivre votre apprentissage et ainsi acquérir des notions qui vous seront utiles pour votre poursuite d’études et votre insertion professionnelle. Nous vous engageons donc à persévérer dans vos efforts et à réaliser les travaux à distance demandés par vos enseignants.

Nous savons que les conditions d’apprentissage à distance demandent de l’adaptation pour vous comme pour les équipes pédagogiques qui vous accompagnent. Nous avons conscience que certains d’entre vous êtes confrontés à des difficultés et aussi que les problématiques d’évaluation des connaissances et de validation de votre année universitaire sont très anxiogènes pour vous. C’est pourquoi la question de l’évaluation des enseignements en distanciel est au cœur de nos préoccupations. Le 16 avril prochain, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l’Université de Poitiers se réunira pour dégager des grands principes devant permettre la validation du semestre dans le respect de l’égalité de traitement de tous les étudiants. Je reviendrai ensuite vers vous pour vous donner les grandes orientations retenues.

Je ne peux malheureusement pas aujourd’hui vous apporter beaucoup de précisions quant au calendrier universitaire et en particulier sur les dates auxquelles se tiendront les premières et secondes sessions de votre semestre. Tout comme vous, nous attendons de savoir quand prendra fin la période de confinement. Ce n’est que lorsque nous la connaissons que nous pourrons revenir vers vous avec un calendrier le plus précis et le plus détaillé possible. Sachez cependant que tout est mis en œuvre afin qu’aucun examen n’ait lieu en juillet et août, et toutes les mesures qui seront prises le seront dans un esprit de bienveillance.

En ce qui concerne la problématique des stages qui est également importante pour beaucoup d’entre vous, une note vous rappelant les procédures à adopter vous sera adressée dans les plus brefs délais.

Je tiens enfin à vous rappeler que de nombreux dispositifs de solidarité ont été mis en place par l’Université de Poitiers afin de venir en aide à ceux d’entre vous qui doivent vivre cette période dans des conditions difficiles. Je vous invite à consulter la page <https://www.univ-poitiers.fr/coronavirus/vie-pratique/aides-aux-etudiants/> pour connaître les aides dont vous pouvez bénéficier (aide financière, prêt d’ordinateur, ...), et bien sûr n’hésitez pas à formuler des demandes qui vous rendront la vie un peu plus facile.



web



J'en appelle aussi à votre solidarité : Si vous connaissez des étudiants qui ne peuvent pas accéder à internet nous vous demandons de les signaler à vos responsables de formations afin que nous puissions nous rapprocher d'eux par téléphone.

Je vous souhaite bon courage dans la poursuite de cette si pénible période de confinement.

Cordialement
Thierry Cabioc'h



web